

# **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES CPE DU DISTRICT 7 DE SEINE-SAINT-DENIS**

**CPE REFERENT : M.ISHAK-BOUSHAKI Boualem**

Collège R.ROLLAND / CICHY-SOUS-BOIS

Date de la réunion : le mardi 11 décembre 2006

Lieu : collège Coutrot à Bondy

Thème de réflexion : La place du service « vie scolaire » dans un EPLE

Nombre de présents : 11

Après réflexion entre les CPE présents, le parti pris quant à l'étude du thème choisi a été d'étudier la place du service « vie scolaire » dans un EPLE en fonction des missions des CPE. En effet, il nous est apparu opportun d'aborder cet axe de réflexion sous cet angle dans la mesure où c'est à partir des tâches inhérentes à la fonction de CPE que se déterminent les interventions de l'ensemble des personnels de ce service en faveur des élèves. C'est pourquoi nous étudierons d'abord la place du service vie scolaire en ce qui concerne le fonctionnement de l'EPLE, pour ensuite aborder la situation de ce service lors de la collaboration avec les enseignants, pour enfin analyser le champ d'action du service vie scolaire en matière d'animation éducative.

## **La place du service vie scolaire dans un EPLE en ce qui concerne le fonctionnement de l'EPLE :**

### ➤ La gestion des absences et des retards

Dans ce domaine, le rôle des personnels du service vie scolaire est de contribuer à la réussite scolaire des élèves en mettant en place un contrôle de gestion des élèves adapté et efficace en fonction de la spécificité de l'établissement.

De plus, il s'agit d'identifier les problèmes et de mettre en œuvre le suivi éducatif des élèves. Enfin, il s'agira de collaborer avec l'ensemble des partenaires susceptibles de contribuer à solutionner des situations délicates.

### ➤ Les mouvements et la sécurité des élèves

Il s'agira d'effectuer la répartition des postes de travail de l'équipe vie scolaire, et d'en vérifier son application.

Une sensibilisation de l'ensemble du personnel vie scolaire et des élèves aux règles de sécurité et vie collective devra être effectuée.

Le service vie scolaire se devra de participer par ailleurs à l'encadrement des exercices d'évacuation.

Enfin, le service vie scolaire collaborera avec les services extérieurs compétents dans ce domaine là, d'où un rôle important en la matière au sein de l'EPLE.

## **La collaboration avec les enseignants :**

Le service vie scolaire procède à des échanges d'informations sur le comportement et les activités des élèves.

Avec l'équipe pédagogique, le service vie scolaire procède à une collaboration afin d'assurer le suivi de l'élève, à son évaluation ainsi qu'à l'élaboration de son projet.

Avec l'élève, il s'agira de mettre en place un accompagnement dans l'élaboration de son projet personnel et scolaire, par une étude de ses souhaits et aptitudes.

Enfin, avec la classe, le service vie scolaire aura comme rôle le suivi et la régulation du groupe.

Tout cela s'effectuant avec le renforcement des relations avec les familles.

## **En matière d'animation éducative :**

Dans ce domaine, la vie scolaire joue un rôle fondamental, et ce, notamment dans deux domaines :

- Par l'animation des différentes instances

Cela concerne aussi bien la conférence des délégués que le foyer socio-éducatif, la vie scolaire aide à la mise en œuvre de projets d'élèves avec une analyse des besoins, et un accompagnement et une formation des élèves dans ce domaine.

- Par la formation à la citoyenneté

Cela consiste par la mise en place d'un accueil de tous les élèves tout au long de l'année, en favorisant leur expression (individuelle, collective, par représentation), et par leur implication dans divers projets et comités.

Voici, selon nous, dans les grandes lignes, comment peut s'analyser la place du service vie scolaire au sein d'un EPLE, avec ses rôles, ses actions, ses champs d'intervention...